

Parution du *Guide du Doctorat*, référence des bonnes pratiques du doctorat

L'Association Nationale des Docteurs (ANDès) et la Confédération des Jeunes Chercheurs (CJC) communiquent, sur un site web dédié, une version mise à jour des 23 fiches du Doctorat à la Loupe. Le *Guide du doctorat*, à destination de tous les acteurs du doctorat, se positionne comme la référence nationale et transdisciplinaire des bonnes pratiques du doctorat.

La référence des bonnes pratiques

Le *Guide du Doctorat* a pour objectif de constituer **la meilleure ressource de référence présentant les conditions, procédures, pratiques et conseils** pour l'organisation du système doctoral français, la conduite d'un projet doctoral et la poursuite de carrière des docteurs.

Ce guide est un référentiel des pratiques à promouvoir, mettant parfois en garde contre celles à éviter. Il s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration continue des pratiques, dans le cadre législatif et réglementaire en vigueur.

Le *Guide du Doctorat* se démarque d'autres guides pratiques en **s'adressant à tous les acteurs du doctorat**, notamment :

- les doctorants et les docteurs ayant soutenu leur doctorat en France ;
- les personnes qui envisagent de réaliser un doctorat en France ;
- les encadrants de doctorat ;
- les unités de recherche, les écoles doctorales et collèges doctoraux ;
- les bailleurs de fonds, les instances d'évaluation ;
- les recruteurs actuels et potentiels des docteurs ;
- les décideurs politiques.

Les 23 fiches du Doctorat à la Loupe mises à jour

Le *Guide du Doctorat* s'articule autour des 23 fiches du Doctorat à la Loupe, distribuées en **trois parties** : « Avant le doctorat », « Pendant le doctorat » et « Après le doctorat ».

Depuis 2009, **une centaine de personnes**, adhérentes de l'ANDès ou d'associations membres de la CJC, ont participé à ce projet lors de réunions de travail. Des doctorants et docteurs de toutes disciplines (sciences techniques et expérimentales, lettres et sciences humaines et sociales), d'âge et de niveau d'expérience variés, de toute la France, d'universités et de grandes écoles, ont ainsi réuni leur expertise et conjugué leurs points de vue sur les bonnes pratiques du doctorat décrites dans ce guide. La rédaction du guide a bénéficié, au lancement du projet, d'une subvention attribuée par le ministère chargé de la recherche.

Depuis 2013, l'ANDès et la CJC ont lancé une opération de diffusion progressive¹ des fiches du Doctorat à la Loupe dont la rédaction était arrivée à maturité. La dernière fiche a été publiée fin 2017. Toutes les fiches ont été **mises à jour en 2018 pour prendre en compte les modifications législatives et réglementaires ayant eu un impact sur le doctorat**.

1. *Le Doctorat à la Loupe, le nouveau rendez-vous mensuel des acteurs du doctorat*, 16 janvier 2013.

Un guide librement consultable et diffusable

Le *Guide du Doctorat* est accessible sur un **site web dédié** et commun à la CJC et l'ANDès : guide-doctorat.fr. Il regroupe l'ensemble des informations liées au guide afin de faciliter sa diffusion spécifique.

Le *Guide du Doctorat* est diffusé dans le cadre d'une licence Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 autorisant sa réutilisation non commerciale et sans modification². Il est possible de **diffuser ces fiches** en l'état et de les faire connaître à l'aide du flyer qui les décrit³. L'ANDès et la CJC invitent les personnes et les structures qui souhaitent utiliser et modifier les fiches à les contacter pour qu'elles puissent les accompagner dans leur démarche. Elles se tiennent à disposition pour toute invitation à le présenter dans les établissements et écoles doctorales.

À propos de l'ANDès

L'ANDès est l'association nationale des docteurs. Fondée en 1970 et reconnue d'utilité publique depuis 1975, elle rassemble les docteurs de toutes disciplines, quel que soit leur âge, leur statut professionnel, qu'ils résident en France ou à l'étranger.

L'ANDès a trois missions principales :

- promouvoir le doctorat : mettre en avant la valeur ajoutée que représente l'expérience professionnelle du doctorat pour révéler les compétences des docteurs ;
- mettre les talents des docteurs au service de la société : contribuer au décloisonnement des sphères professionnelles en positionnant les docteurs comme « passeurs de frontières », tirer parti de l'expertise et des savoir-faire des docteurs pour relever les défis du monde de demain ;
- créer et mettre en synergie les réseaux de docteurs : augmenter la visibilité collective des docteurs, permettre à chacun de développer son réseau professionnel, favoriser les interactions entre créateurs de réseaux.

À propos de la CJC

La CJC (Confédération des Jeunes Chercheurs) est une association de loi 1901, nationale et pluridisciplinaire. Elle regroupe une quarantaine d'associations de doctorant-es et de docteur-es en emploi non permanent, bénévolement impliquées dans la valorisation du doctorat et sa reconnaissance en tant qu'expérience professionnelle. Au niveau national, de par son expertise sur le doctorat, elle est une interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics (Gouvernement, Parlement, Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche...) et de toute structure souhaitant échanger sur le sujet (associations, entreprises, syndicats...). Au niveau européen, elle participe à la réflexion sur le doctorat et les jeunes chercheur-es par l'intermédiaire de la fédération d'associations EURODOC, dont elle est membre fondatrice.

2. <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

3. <https://guide-doctorat.fr/diffuser>